

**COMPTE-RENDU DE REUNION  
COMITE DE GESTION COMMUN  
de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de  
Plounérin » et du Site Natura 2000 « Etang du Moulin Neuf »  
Plounérin – le 23/03/2022**

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Bilan financier et opérationnel 2021 ;
- Nouveaux outils pour l'éducation à l'environnement mis en place en 2021 ;
- Echantillonnage des mares par des nasses – programme 2021 ;
- Travaux prévus pour la continuité écologique sur le Yar ;
- Premiers résultats sur les études menées en 2021 sur le Campagnol amphibie et la Crocidure bicolore ;
- Programme d'actions et budget prévisionnel 2022 ;
- Questions diverses.

**Le comité de gestion s'est déroulé sur le terrain sous la forme d'un parcours de 1.5km ponctué de 4 arrêts pour présenter quelques actions menées en 2021. Des cartes et des éléments graphiques ont été présentés lors de la réunion. Ils sont joints à ce compte-rendu. Celui-ci reprend donc les principaux points ayant fait l'objet de décisions ou de discussions.**

**La feuille d'émargement est jointe à ce compte-rendu.**

L'ensemble des participants (24 personnes) se retrouvent à l'aire d'accueil de Kerliziri.

**Patrick L'Héréec** (Maire de Plounérin) souhaite la bienvenue aux participants. Il se réjouit du travail mené sur la Réserve au cours de l'année et relève les liens tissés entre la Réserve et les forces vives de la commune : association de randonnée Béaj Vad, association communale de chasse, école de Plounérin... Monsieur le



Maire note la bonne fréquentation du site (près de 17 000 personnes à l'écocompteur) et pense que cette fréquentation devrait encore s'accroître avec la signalétique routière en cours de finalisation (en cours de commande et d'installation par le Département des Côtes d'Armor).

**Gaby Cadiou** (Région Bretagne, Présidente du comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin ») introduit la réunion et remercie l'ensemble des participant.e.s de leur venue. C'est sa première année de présidence du comité de gestion de la Réserve ; elle connaît néanmoins déjà bien le site à titre personnel et en apprécie la richesse écologique. Madame Cadiou a bien noté la vocation affirmée d'accueil du public de cet espace naturel et également celle de sensibilisation à l'environnement pour les jeunes. Un sujet qui fait écho et trouvera peut-être

des complémentarités avec le Conseil régional des jeunes qu'elle préside par ailleurs pour la Région Bretagne.

**Annie Bras-Denis** (*Lannion-Trégor Communauté – Vice-Présidente à l'environnement*) remercie la Région Bretagne d'avoir confié la gestion de la Réserve à Lannion-Trégor Communauté. Ce remerciement s'accompagne d'un souhait, celui que cette confiance se prolonge. En effet, Lannion-Trégor Communauté a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Bretagne pour que plusieurs marais côtiers du Trégor intègrent le réseau des Réserves naturelles régionales. Cette candidature n'a pas été retenue en 2021 mais Lannion-Trégor Communauté reste mobilisée pour que ces espaces naturels puissent bénéficier un jour d'une reconnaissance et d'un accompagnement régional.

**Madame la Conseillère régionale** a bien conscience de la pertinence du dossier déposé, mais indique qu'il a été très difficile de départager les candidatures, toutes de grande qualité. Quatre candidatures ont été retenues pour une labellisation pour 2022 ou 2023 mais d'autres espaces naturels rejoindront le réseau à une échéance plus lointaine. Une réponse précise sera apportée à Lannion-Trégor Communauté par la Région Bretagne quant à l'accompagnement possible pour améliorer le projet déposé.

**David Menanteau** (*conservateur de la Réserve - Lannion-Trégor Communauté*) rappelle qu'un ensemble de documents a été produit pour cette réunion : rapport d'activités, comptes rendus d'opérations. Ils sont accessibles sur le site internet de la Réserve ([vu.fr/RA2020](http://vu.fr/RA2020)). Il espère que chacun a pu profiter du moment d'accueil à l'aire de Kerliziri pour **découvrir différents outils d'éducation à l'environnement et d'informations créés en 2021** : sentier d'interprétation, flyer de présentation des activités, exposition photographique.

#### • **Echantillonnage des mares par des nasses ;**

**David Rolland** (*Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor*) présente le dispositif d'inventaire des mares qui a été mis en place sur la Réserve de Plounérin cette année.

Ce programme d'acquisition de connaissance est mis en œuvre par les fédérations des chasseurs bretonnes à l'échelle de la Bretagne. Il est financé dans le cadre de l'écocontribution par l'OFB, la Fédération Nationale des Chasseurs et les Fédérations régionales et départementales des chasseurs.

L'objectif est de mieux connaître le patrimoine naturel des habitats aquatiques lenticques (mares, plans d'eau,...) et répondre à des questions écologiques locales (identification de continuités écologiques, présence d'Espèces Exotiques Envahissantes, suivi de reproduction spécifique,...)

**Des nasses** (ou verveux) ont donc été utilisées à Plounérin pour inventorier les amphibiens et également les poissons ainsi que les plus gros invertébrés aquatiques. Le programme a permis d'inventorier en 2021 quatre mares et petits étangs sur la Réserve ainsi qu'une partie de l'Étang du Moulin Neuf. Les découvertes sont intéressantes (anguilles, tritons marbrés, alpestrés...) et amènent parfois à se poser quelques questions sur la gestion à mener (une mare est colonisée de perches soleil, une espace invasive).



Une nasse a été mise en place la veille sur la petite mare où se trouvent les participants à la réunion. Le relevé de nasse fait apparaître : 10 tritons marbrés, 6 tritons palmés, 1 larve de salamandre, un dytique et une larve de libellule.

Ce suivi d'espèces illustre **le partenariat qui existe entre la Fédération des Chasseurs et la Réserve de Plounérin**. Il dépasse les aspects cynégétiques et comprend des inventaires naturalistes, l'organisation de chantiers participatifs, la création d'outils de communication... La Fédération a renforcé sa place dans le réseau des partenaires du site en intégrant le groupe des propriétaires, suite à l'acquisition d'une (première) petite parcelle en vente à Plounérin gare.



**David Menanteau** profite de cette information pour faire un point **sur l'évolution des propriétaires fonciers** présents sur la Réserve. De 39 propriétaires en 2017 (102 ha pour 37 propriétaires privés et 59 ha pour les 2 propriétaires publics), il reste à présent 33 propriétaires (79 ha pour 31 propriétaires privés et 82 ha pour 2 propriétaires publics). Cette évolution est notamment due à l'effectivité de la zone de préemption mise en place sur la commune par le Département et par des démarches de proposition d'achat/vente en direct.

#### • Travaux prévus pour la continuité écologique sur le Yar ;

**David Menanteau** rappelle que la gestion des niveaux d'eau de l'Étang du Moulin Neuf est effectuée selon le scénario demandé par la Préfecture de Région depuis 4 ans. La Préfecture avait indiqué que, pour répondre aux enjeux de continuité écologique, cette gestion serait accompagnée de travaux sur le Yar (sous la RN12) et à son aval direct, par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO). Il est également rappelé que l'Étang est concerné par deux Directives : la Directive Habitat-Faune-Flore et la Directive Cadre sur l'Eau et que les choix expérimentaux de gestion ont été faits en tenant compte de ces deux Directives.

**Goulven Geffroy** (Lannion-Trégor Communauté – Comité des bassins versants de la Lieue de Grève) précise les enjeux de continuité écologique sur le Yar : ce cours d'eau est classé à enjeu Grand Migrateur par le SDAGE Loire-Bretagne. Sur cette rivière, des enjeux écologiques majeurs sont portés pour la remontée de l'anguille. La rivière est classée par l'État en Zone d'Action Prioritaire pour cette espèce sur son cours inférieur, par l'État. Depuis l'embouchure, en remontant le fleuve, les poissons migrateurs vont trouver peu d'obstacles sur leur parcours pour accomplir leur cycle de vie. Le premier obstacle important se trouve au Moulin de Manac'hty, un site privé situé à 1.5 km à l'aval de l'Étang du Moulin Neuf.

Deux programmes de travaux sont donc prévus sur le Yar pour les années à venir :

- le premier, porté par Lannion-Trégor Communauté et accompagné par l'OFB, sur **l'Étang de Manac'hty**. Les solutions techniques sont à l'étude et seront mises en discussion avec le propriétaire du plan d'eau et de l'ouvrage. Elles vont de la passe à poissons à l'arasement complet de la digue.

- le second porté, par la DIRO, sur le pont cadre sous la RN12 et à son aval direct. Il vise à **faciliter la remontée de l'anguille** sur cette portion du cours d'eau.

La DIRO a malheureusement eu un empêchement pour pouvoir venir au comité de gestion mené ce jour. Elle s'est excusée de cette impossibilité et a néanmoins tenu à envoyer les éléments pour expliquer le programme des interventions prévues. Ces engagements sont joints au présent compte rendu sous la forme de diapositives. Il est notamment affirmé l'engagement de réaliser les travaux au plus vite, c'est-à-dire courant 2022 ou 2023.

D'autre part, **David Menanteau** indique que la DIRO a également pris l'engagement de réaliser une étude pour mieux appréhender les risques de pollution provenant de la RN12. En effet, le schéma d'écoulement des eaux de surface de la RN12 n'est pas bien identifié mais il est certain qu'une partie de ces eaux de ruissellement vont directement dans l'Étang du



Moulin Neuf. La DIRO va donc réaliser, au cours de l'année, **une étude hydraulique** pour mieux comprendre ce risque.

#### • Premiers résultats sur les études menées en 2021 sur le Campagnol amphibie et la Crocidure bicolore ;



Dans le cadre du Contrat Nature « Mammifères menacés et à enjeux de connaissance en Bretagne », le Groupe Mammalogique Breton a mené différentes études en 2021 sur le site, avec l'aide du personnel de Lannion-Trégor Communauté. **Franck Simonnet** (Groupe Mammalogique Breton) est revenu en quelques mots sur ces études.

##### Pour le **Campagnol amphibie** :

L'objectif était de mieux comprendre l'écologie de cette espèce et notamment ses capacités de déplacement et de dispersion. Pour cela :

- Des opérations de capture-marquage-recapture ont été menées,
  - Des prélèvements génétiques ont également été réalisés,
  - Les individus équipés de colliers émetteurs ont été radiopistés.
- Les résultats des analyses génétiques sont en cours mais l'observation des déplacements (et des prédations) des 4 individus équipés a été riche d'enseignements.

**Vincent Colasse** se questionne sur les effets du pâturage sur le campagnol amphibie.

**Franck Simonnet** indique que cela pourrait en effet perturber les populations, mais pour autant, le pâturage est indispensable pour maintenir l'habitat favorable au campagnol amphibie.

**Pierre Henry** se questionne sur la population de campagnol amphibie présente sur ce secteur.

**Franck Simonnet** précise que l'estimation de la population est un des objectifs secondaires de l'étude. Les résultats sont en cours d'analyse. Il pourrait y avoir quelques dizaines d'individus, ce qui rend nos parcelles particulièrement intéressantes.

##### Pour la **Crocidure leucode** :

Cette espèce très discrète est l'un des mammifères les plus menacés de Bretagne. L'étude visait à détecter sa présence sur la Réserve et à tester un protocole de tubes-capteurs.

Un protocole de prélèvement de matériels génétiques de musaraignes a été mis en place. Au total 160 tubes à crottes et à poils ont été déployés sur 8 lignes. Les résultats ont permis de déterminer la présence de 8 espèces de micromammifères, et tout particulièrement la découverte de la Crocidure leucode (sur 2 lignes) et la confirmation de la présence de la Crossope aquatique (ou Musaraigne aquatique).

##### Pour le **Putois d'Europe** :

Un protocole expérimental de détection du Putois d'Europe par piège à empreinte et par prélèvements génétiques a été mis en place. Les résultats ne sont pas encore revenus du laboratoire.

Ces études illustrent le rôle de la Réserve naturelle dans l'expérimentation de protocoles scientifiques et d'avancées de la connaissance à l'échelle bretonne.

#### • Bilans technique et financier 2021 - budget prévisionnel 2022 et opérations prévues

**David Menanteau** rappelle que près de 76 opérations ont été menées en 2021. Elles n'ont pas pu être toutes présentées au cours de l'après-midi : les présentations se sont concentrées sur celles portant sur les enjeux de connaissance. L'année a également été riche d'opérations de

gestion, de restauration des milieux naturels. Ces opérations sont présentées dans le rapport d'activités.

L'année a également permis d'avancer sur le projet de création d'un conseil scientifique. **Rosine Binard** (Région Bretagne) rappelle que ce projet a débuté il y a un an et demi. Ce conseil est apparu comme nécessaire suite aux demandes de plusieurs réserves naturelles régionales, gestionnaires de milieux landicoles, pour répondre à des questions scientifiques précises. Le conseil aura pour but d'éclairer et d'accompagner les gestionnaires dans des domaines variés, de l'écologie aux sciences sociales. Il sera paritaire en termes de répartition homme/femme. Il pourrait être opérationnel dès cet été et serait commun à trois autres réserves naturelles (réserves de Monteneneuf, de Glomel et du Cragou/Vergam )

**Annie Bras-Denis** se questionne sur les résultats de la sensibilisation pour la tenue des chiens en laisse.

**David Menanteau** indique qu'elle n'a pas été évaluée de manière quantitative mais que le ressenti est bon. La sensibilisation semble bien perçue et des comportements paraissent avoir évolués depuis la campagne d'affichage. Il a également été constaté que certains usagers n'hésitaient pas à faire des remarques à d'autres sur ces questions.

Après une présentation des comptes 2021 et du budget 2022, **Gaby Cadiou** met aux votes ces éléments financiers. Ils sont validés à l'unanimité (0 vote d'abstention et 0 vote négatif). La réunion se clôt autour d'un verre de convivialité.

*Photographies : Rosine Binard, David Rolland*